

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thenergo présente ses chiffres annuels pour 2012

29 mars 2013 – 18.00 heures – Information réglementée

Anvers – Thenergo (Euronext Brussels : THEB), une société active dans le développement, l'exploitation et les services dans le cadre de projets d'énergie, présente ses résultats pour l'année 2012.

Comme annoncé dans le rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2011, la restructuration de Thenergo s'est poursuivie sans délai en 2012. La dynamique des prix de l'énergie en 2012, et en particulier la différence entre les prix du gaz naturel et de l'électricité, n'a pas du tout évolué dans un sens positif et la rentabilité du segment Groeikracht a encore diminué. La mise en application de la décision de se séparer de ce segment s'est poursuivie. Au début de l'année 2012, Thenergo détenait encore des participations dans 9 des unités Groeikracht initiales. Fin juin 2012, il en restait 4 et en novembre 2012, la dernière participation dans une unité Groeikracht a été vendue.

Thenergo a notamment utilisé le produit de la vente des participations dans les unités Groeikracht pour poursuivre l'apurement de ses dettes financières. La dette financière nette consolidée, en ce compris l'emprunt au niveau holding de PMV, s'élevait à € 1,777 millions au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2012, cette dette financière nette était ramenée à € 294.000.

Suite à la vente des unités Groeikracht, les garanties fournies en ce qui concerne les contrats de crédit au niveau des filiales ont été ramenées à € 0 (€ 1,976 million au 31 décembre 2011).

Thenergo a maintenu sa participation dans la centrale Biocogen (segment MyPower), qui utilise le biogaz du fabricant de papier et de carton Oudegem Papier. Comparativement à 2011, cette centrale s'est avérée plus performante en 2012. Les problèmes techniques existants étaient résolus fin 2011, ce qui a permis d'accroître le nombre d'heures de fonctionnement en 2012, avec à la clé un résultat financier positif.

Comme cela avait également été annoncé, Thenergo a continué à développer, en 2012, son segment de services. Dans le segment Etrim, l'accent est mis sur :

- la gestion du portefeuille énergie et la gestion des risques. Une stratégie d'achat et de vente est élaborée en fonction du profil de risque du client. La stratégie ainsi préétablie est ensuite concrétisée dans les transactions et suivie par le biais de rapports.
- l'exploitation d'une plate-forme commerciale pour les opérations quotidiennes (achat et vente d'électricité) et les opérations à terme (achat et vente d'électricité et de gaz). Les producteurs et les acheteurs qui font usage de la plate-forme commerciale bénéficient de tarifs de gros et de groupe sur leurs contrats à terme.
- le regroupement des clients afin de négocier de meilleures conditions pour les contrats de gaz et d'électricité, tant pour l'achat que pour la vente.
- la négociation des certificats de cogénération et d'électricité verte.
- le soutien aux petits acheteurs ou producteurs professionnels :
 - o conseil et négociation de contrats portant sur l'énergie et les certificats,
 - o regroupement régulier afin d'obtenir de meilleures conditions.



- les demandes pour l'obtention de tous les permis pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel sur le territoire flamand.
- le développement des plates-formes pour la prospection et le suivi des contrats d'électricité et de gaz naturel.

La réduction des coûts et du personnel s'est poursuivie en 2012 afin d'adapter les effectifs à l'ampleur réduite des activités et de continuer à réduire les frais de bureaux.

Le Conseil d'administration a dès lors poursuivi en 2012 la mise en œuvre de la stratégie formulée en 2011, et ce de la manière suivante :

- continuer à réduire la structure de coûts,
- négocier avec tous les intervenants l'approche à adopter pour franchir ce cap difficile et éviter toute discontinuité,
- céder les actifs non rentables,
- élaborer un plan d'activités qui crée à nouveau de la valeur pour les actionnaires.

La trésorerie s'élevait à € 1,202 millions au 31 décembre 2012. Après avoir examiné minutieusement toutes les possibilités, y compris celle de la dissolution de la société, le Conseil est d'avis que la stratégie que nous venons de présenter a des chances de réussir. Le Conseil d'administration constate que l'actif net de la société est descendu sous la limite d'un quart du capital social et procède dès lors à l'application de l'article 633 du Code des sociétés. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale des actionnaires de donner suite à la proposition du Conseil de voter pour la continuité de la société.

Le Conseil d'administration discute actuellement avec des investisseurs potentiels en vue de concrétiser le développement potentiel du groupe Thenergo. En 2012 et jusqu'à ce jour, des fonds récupérés par Thenergo dans le cadre de la réorganisation ont été investis, entre autres, dans la plate-forme Etrim. Le Conseil estime pouvoir mener les négociations à bon terme, compte tenu :

- de l'adaptation de la structure de coûts,
- de la réduction des dettes et de la disparition des garanties pour les unités Groeikracht, qui aboutiront à une structure financière transparente,
- de l'abandon du segment Groeikracht, qui était déficitaire et utilisait du capital d'exploitation,
- du développement et de l'autonomisation d'Etrim.

Suite aux désinvestissements réalisés et/ou prévus mentionnés plus haut, Thenergo opère, dans la présentation de ses résultats au 31 décembre 2012, une distinction entre les 'activités poursuivies' et les 'activités terminées'.

en € 000	31/12/2012	31/12/2011
<u>Activités poursuivies</u>		
Chiffre d'affaires	3.781	2.105
EBITDA	(120)	(2.094)
EBIT	(487)	(4.015)
Résultat (activités poursuivies)	(692)	(5.508)
<u>Activités terminées</u>		
Résultat (activités terminées)	1.118	(6.982)
Résultat de la période	426	(12.490)

(Pour les détails, voir en annexe)



Chiffre d'affaires

Suite à la mise en œuvre du plan stratégique de désinvestissement du segment Groeikracht, le compte de résultats consolidé de 2012 présente sous la ligne du chiffre d'affaires uniquement le chiffre d'affaires des activités poursuivies. Ces activités comprennent les segments "MyPower", "ETRIM" et "Holding". Le chiffre d'affaires réalisé avec des tiers dans ces segments s'élevait à € 3,781 millions en 2012, comparé à € 2,105 millions en 2011. Le chiffre d'affaires est généré principalement par la production et la négociation de certificats d'énergie verte et de cogénération. Il comprend en outre, dans une moindre mesure, la vente des services fournis grâce à la mise en place de la plate-forme commerciale ETRIM et la vente d'électricité par la centrale de cogénération restante.

EBITDA

L'EBITDA consolidé des activités poursuivies a augmenté, passant de € -2,096 millions en 2011 à € -0,102 million en 2012.

Les charges d'exploitation comprennent des frais de personnel et des frais généraux qui se rapportent en partie aux activités terminées mais qui, du fait qu'ils ne peuvent pas être imputés directement à ces activités, ont été repris dans le résultat des activités poursuivies. Suite à la vente des unités Groeikracht en 2012, ces frais disparaîtront en 2013. Le Conseil d'administration, en accord avec la direction, prend par ailleurs les mesures nécessaires pour continuer à réduire les coûts.

Dans le cadre de la poursuite du développement interne de la plate-forme commerciale ETRIM, des frais de personnel ont été activés à raison de € 0,305 million.

Résultat de l'exercice

Thenergo présente au 31 décembre 2012 un bénéfice consolidé de € 0,426 million. Ce bénéfice comprend le résultat de € 1,118 million des activités terminées.

Les résultats des activités terminées prennent en compte une plus-value réalisée de € 1,235 million suite à la cession d'activités.

Pour de plus amples informations :

Chris Beliën
CEO
T. : +32 3 292 96 96
Chris.Belien@thenergo.eu

Gateway House, Brusselstraat 59
B-2018 Anvers
Belgique

Ce communiqué de presse et les comptes qui s'y rapportent sont disponibles sur notre site web www.thenergo.eu.

Si vous souhaitez recevoir nos communiqués de presse et nos informations financières, veuillez vous inscrire sur : www.thenergo.eu/en/press/alerts.

Compte de résultats au 31/12/2012

€ 000	2012	%	2011	%
Activités poursuivies				
Bénéfice d'exploitation	3.807		2.153	
Revenus	3.781	100%	2.105	100%
Autres revenus	26		48	
Frais d'exploitation	-4.294		-6.168	
Matières premières et consommables	-2.250	-60%	-1.446	-69%
Charge au titre des avantages au personnel	-545	-14%	-1.451	-69%
Dépréciation et amortissement	-311	-8%	-338	-16%
Dévaluation des actifs	-56	-1%	-1.583	-75%
Autres frais d'exploitation	-1.132	-30%	-1.350	-64%
Résultat d'exploitation	-487		-4.015	
Résultats financiers	-178		-1.490	
Produits d'intérêts	42	1%	4	0%
Charges d'intérêts	-216	-6%	-234	-11%
Autres produits et charges financiers	-4	0%	-1.260	-60%
Résultat avant impôt	-665		-5.505	
Economie d'impôts/(dépense)	-27	-1%	-3	0%
Résultats de l'année des activités poursuivies	-692		-5.508	
Activités abandonnées	1.118		-6.982	
Résultats de l'année des activités abandonnées	1.118		-6.982	
Résultat de l'année	426		-12.490	
Bénéfice/perte attribuable aux Propriétaires de l'entreprise				
Résultats de l'année des activités poursuivies (€ 000)	-692		-5.508	
Résultats de l'année des activités abandonnées (€ 000)	1.133		-5.094	
Résultats de l'année des activités poursuivies et	441		-10.602	
Intérêts minoritaires				
Résultats de l'année des activités poursuivies (€ 000)	0		0	
Résultats de l'année des activités abandonnées (€ 000)	-15		-1.888	
Résultats de l'année des activités poursuivies et	-15		-1.888	
Bénéfice/perte par action				
Des activités poursuivies et abandonnées:				
Perte de base par action (€)	0,02		-0,37	
Des activités poursuivies:				
Perte de base par action (€)	-0,02		-0,19	

* Les chiffres publiés de 2012 et 2011 ont été adaptés par analogie avec l'IFRS 5. La présentation distingue les activités poursuivies des activités qui ont été cédées. Les activités de Binergy Meer n'étant pas vendues, les chiffres publiés de 2011 ont été révisés conformément à l'IFRS 5. L'impact de cette révision sur les activités poursuivies s'élève à +/- 1.533 €.